



## **APPEL A CANDIDATURES**

### **MARCHE DES CREATEURS**

---

La commune de Veyrier-du-Lac recherche un organisateur pour mettre en place 4 marchés des créateurs durant l'été 2025 :

Lieux envisagés :

Quai Doyen - Place de la mairie – 74 290 Veyrier-du-Lac

Période :

De juin à septembre 2025

Fréquence :

1 par mois le dimanche. Date à préciser avec la mairie en fonction du planning des évènements estivaux.

Horaires :

De 10h à 18h

**Pièces du dossier :**

- Lettre de candidature
- CV incluant une ou plusieurs expériences antérieures en tant qu'organisateur de marché / brocante
- Extrait K-bis et carte d'activité ambulante
- Attestation d'assurance / responsabilité civile

**Critères de sélection :**

Par rapport au candidat :

- Expérience antérieure
- Gestion autonome des déchets
- Autonomie en matériel et logistique

Par rapport aux artisans / créateurs proposés par le candidat :

- Nombre et qualité des créateurs proposés (liste à fournir)
- Diversité des produits proposés par les exposants / créateurs
- Origine et qualité des produits proposés par les exposants / créateurs (production française de préférence)
- Origine des artisans / créateur (priorité à ceux originaires de la région Rhône Alpes ou des pays limitrophes (Suisse, Italie))

Un affichage en mairie est effectué durant toute la période (du 14 janvier au 14 février 2025 à 12h00) Le présent appel est disponible au format numérique sur le site Internet de la commune ([www.veyrierdulac.fr](http://www.veyrierdulac.fr)). Il sera également transmis par courriel sur simple demande.

Les dossiers de candidature sont à transmettre au plus tard le 14 février 2025 à 12h00 **en mairie (7 place du Dr Charles Mérieux – 74290 Veyrier-du-Lac) - par mail ([gpe@veyrier-du-lac.fr](mailto:gpe@veyrier-du-lac.fr))**

Les dossiers complets seront étudiés, sur la base des critères explicités ci-avant, par un groupe de travail composé d'élus, des compléments d'informations pourront éventuellement être demandés aux candidats.

**Une rencontre des candidats en mairie pourra éventuellement être organisée afin qu'ils puissent présenter leur projet.**

Le candidat retenu sera contacté pour valider les modalités d'installation et procéder à la signature des conventions d'occupation du domaine public.

Les candidats non retenus seront informés par courrier.

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter les services de la mairie de Veyrier-du-Lac : par téléphone au 04 50 60 10 13 - Par courriel à l'adresse : [gpe@veyrier-du-lac.fr](mailto:gpe@veyrier-du-lac.fr)